

## Compte rendu

### Conseil Municipal Jeunes du 3 octobre 2012

#### **Membre présents**

Fabien Laforge, Maelle Gautrin, Iona Ridouard, Paul Remégeau, Mathieu Le Torrec, Lido Tsiveriosa, Marie Divivier, Sarah Le Gall, Tanguy Joliff, Mika Inizan, Axelle Caillibot, Liam Bartholomé, Christophe Gueguen, Alexis Le Scouarnec.

#### **Membres associés**

Thierry Gouery, Gilbert Duliscouet, Yann De Keyser, Françoise Debry

Les jeunes élus du CMJ de Moëlan se sont retrouvés à la mairie samedi jeudi 3 octobre 2012 à 11h pour débattre sur le thème de la communication.

Gilbert Duliscouet, adjoint à la démocratie locale, rappelle la procédure pour lancer un projet quel qu'il soit. Il rappelle le sens de la démocratie et son application à Moëlan-sur-Mer à travers la création de 4 conseils de quartier, 3 comités consultatifs ainsi que le quart d'heure citoyen accordé à toute personne à la fin d'un conseil municipal.

Il rappelle le règlement du CMJ. Après l'accord à la majorité des jeunes élus, il faut ensuite rédiger une lettre adressée à l'attention du Maire.

Par la suite, lorsque le projet est bien avancé et monté, notamment financièrement, il faut alors le soumettre à la commission à la Démocratie Locale puis au Conseil Municipal adulte.

#### **Vote du Logo**

Thierry Gouery propose alors que le CMJ choisisse le logo parmi les 9 proposés. Ces logos ont été créés par des jeunes du Collège Ferry de Quimperlé et des jeunes du CMJ. Chaque jeune élu reçoit alors un bulletin exposant les différents logos numérotés de A à I, plus le J qui signifie « Aucun logo ne convient ». Chaque jeune élu entoure secrètement la lettre convenant au logo qu'il préfère, puis il plie son bulletin pour le placer dans l'urne qui passe entre les membres.

Après le dépouillement du vote par Alexis Le Scouarnec et Marie Duvivier, le logo J est adopté à 9 voix sur 14.

Malheureusement, il s'avère que ce logo est par trop ressemblant à celui du CMJ de Nozay.



La commission communication du CMJ et Steve Lim Houn Tchen, président du CMJ, ont décidé d'annuler le vote et de re-proposer une nouvelle liste lors de la prochaine séance plénière.

### Le site internet de Moëlan-sur-Mer

Yann de Keyser, Conseiller Municipal Délégué chargé du développement des technologies de l'information et de la communication, présente avec le vidéo projecteur le nouveau site internet de Moëlan-sur-Mer. Il démontre les nombreuses informations que tout moëlanais, y compris les jeunes, peut obtenir. Il indique ensuite la nécessité que les jeunes alimentent ce site régulièrement et en respectant notamment la chartre graphique.

Il rappelle que le CMJ n'a pas le droit de créer des supports de communication (tels que blogs ou sites) en son nom sans en avvertir la municipalité.

Il annonce que le site internet de Moëlan-sur-Mer peut être un moyen d'expression pour les jeunes puisque tous les comptes-rendus d'activités et calendriers y sont affichés. Il précise que des pages web supplémentaires peuvent se rajouter sur ce site pour faciliter l'expression des jeunes s'ils le désirent.

### Calendrier

**Mercredi 10 octobre 16h30**, commission Logo communication

**Samedi 13 octobre à 11h**, commission Transports

**Samedi 20 octobre à 11h**, commission Droits de l'enfant

**Samedi 10 Novembre à 11h**, conférence de presse avec les jeunes de la commission Droits de l'enfant du CMJ et la Ligue des droits de l'Homme (LDH)

**Mercredi 14 Novembre 2012 à 18h**, 6ème séance du CMJ

**Samedi 17 novembre 2012 à partir de 16h**, journée à l'Ellipse sur la justice des mineurs proposée par le CMJ et la LDH avec exposition par l'association Enfance et Partage et débat à partir de 20h30 sur le thème de "la justice des mineurs, le traitement de la délinquance".